



GUIDE DU PARTICIPANT

Bonnet de bain Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tous, exception cours bébé.

Costume de bain. Le port d'un costume de bain sans manche est absolument nécessaire pour l'aisance des apprentissages et le perfectionnement des mouvements de nage. Un chandail contre les UV n'est nullement nécessaire puisque nous sommes à l'intérieur. Un costume de surf ou de plongée n'est aucunement requis puisque la température de l'eau est de 85°F et que l'air ambiant est confortable. Merci de collaborer pour une qualité supérieure des cours que vous recevez.

Sandales ou pieds nus. Seulement les sandales de plage (gougounes) ou les pieds nus sont permis sur le bord de la piscine. Les sandales que vous mettez à l'extérieur pour vous rendre à la piscine ne sont pas permises. Ne soyez pas surpris de vous le faire remarquer.

Aucune poussette n'est autorisée sur le bord de la piscine.

Table à langer Sachez qu'aucune table à langer ne sera mise à votre disposition.

Cabines de déshabillage Aucun vêtement ne doit être laissé dans les cabines de déshabillage lors des cours. Veuillez utiliser les bacs bleus ou les casiers.

Vestiaire femme = femmes seulement. Exception: Les garçons âgés de moins de 7 ans accompagnés d'une personne âgée de plus de 16 ans et de sexe féminin sont admis dans le vestiaire des femmes.

Vestiaire homme = hommes seulement. Exception: Les filles âgées de moins de 7 ans accompagnées d'une personne âgée de plus de 16 ans et de sexe masculin sont admises dans le vestiaire des hommes.

Note : Si vous constatez un manquement à ces règles veuillez en informer immédiatement la personne responsable.

Douche : Sachez que les vestiaires font se côtoyer jeunes enfants et adultes, pour cette raison il est demandé à chacun d'entre vous d'être discret et respectueux au moment de la douche. Votre collaboration est appréciée pour le respect des règles d'hygiène dans les vestiaires et sur la piscine.

Photos/vidéos Jusqu'à maintenant *Les Plaisirs de l'Eau!* n'a jamais eu à gérer l'utilisation d'appareils photos ou photos-cellulaire ou des caméras-vidéo durant les cours de natation.

Suite à l'expression de mécontentement de plusieurs d'entre vous et même de l'équipe de moniteurs vis-à-vis l'utilisation abusive de ces appareils, l'équipe de Les Plaisirs de l'Eau! se voit dans l'obligation d'interdire en tout temps leur utilisation sur l'enceinte de la piscine et les vestiaires. Ailleurs dans la majorité d'organisations sportives et autres ces appareils sont totalement interdits. Toutefois, comme Les Plaisirs de l'Eau! comprend et est sensible à la légitimité de conserver des souvenirs, une autorisation spéciale auprès du responsable aux abords de la piscine pourra être obtenue et vous permettra de prendre quelques photos ou quelques minutes de vidéos. Si malgré tout, Les Plaisirs de l'Eau! constate à nouveau de l'abus, l'interdiction complète sera imposée.

Nourriture : Toute nourriture et/ou boisson chaude ou froide ne sont admis sur l'enceinte de la piscine.

Poubelle : Ne rien laisser derrière vous lors de votre départ, couches pour bébé, papiers ou autres.

**Votre collaboration est grandement appréciée!
Toute l'équipe de Les Plaisirs de l'Eau!**